

# La Lettre d'Argentine

## La prochaine séance de cinéma

### Effacer l'Historique

Vendredi 02 Octobre à 20h30 - Salle Bramafan

De Gustave Kervern et André Delépine (Durée 1 h 50)

Avec Blanche Gardin, Denis Podalydès, Corinne Masiero



Une mère de famille victime d'une sex-tape, un père dont la fille est victime de harcèlement et une conductrice de VTC dépitée de voir que ses notes ne parviennent pas à décoller prennent la décision de s'allier pour combattre les géants du web.

Tarif : 5€ / Réduit 4€ CDPC/Ecran Mobile 74 – Contact : 04 50 52 30 03



## Covid 19

Il est vrai que l'on en parle malheureusement beaucoup, on parle moins de son coût pour la collectivité :

- Achat de masques chirurgicaux et gel : 9210 €
  - Achat de masques en tissu : 9000 €
  - Coût du personnel supplémentaire de l'école : 1850 €
  - Ecrans de protection pour l'accueil du public (Mairie, Poste et Musée) : 750 €
- Soit un coût total de 20 810 €.

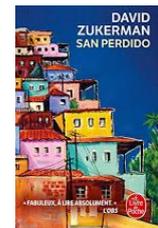
Des démarches de subvention ont été initiées auprès de l'Etat et du Conseil Départemental.

Respectez les gestes barrière et protégez-vous !



## Réunion publique

Une réunion publique aura lieu le vendredi 16 octobre 2020 à 18 heures à la salle polyvalente de Bramafan concernant des projets d'implantation d'antennes dans différents hameaux de la commune.



## Bibliothèque

La bibliothèque accueille l'auteur David Zukerman pour son roman "San Perdido" le vendredi 9 octobre 2020 à 16 heures, à la salle polyvalente de Bramafan.

Par ailleurs, compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'ouverture hebdomadaire du mercredi de 16 h à 18 h est maintenue, dans le respect des gestes barrière.

## Rappels

- Le **recensement militaire** est obligatoire pour chaque jeune français, homme et femme, dès 16 ans. Si vous avez atteint cet âge, nous vous invitons à vous présenter au secrétariat de mairie pour les formalités
- Les **inscriptions sur les listes électorales** peuvent s'effectuer tout au long de l'année, au secrétariat de mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)